

RAPPORTS AVEC LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Depuis 1973, le C.D.T. a été engagé dans la création de groupes modaux. Chacun de ces groupes doit représenter les secteurs techniques et d'exploitation de divers modes (par exemple, compagnies de chemin de fer, transport maritime, transporteurs aériens, etc.). Ces groupes ont pour fonction de proposer et d'établir des priorités de recherche et de développement au sein de ce secteur et de faire des commentaires à ce sujet. De même, ces groupes distribuent des renseignements techniques provenant du C.D.T. et de Transports Canada au secteur privé qui en bénéficiera. Le groupe des chemins de fer (connu officiellement sous le nom de Comité consultatif sur les chemins de fer du C.D.T.) a tenu six réunions, et six études ont été lancées sur sa recommandation. Un groupe sur la marine doit tenir sa première réunion au début de 1976. Les activités en cours à l'extérieur du Canada sont traitées dans la section 2.1.d.

RAPPORTS AVEC DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT

PROGRAMME DE BOURSES DU C.D.T.

Le programme de bourses a été mis sur pied par la Commission canadienne des transports en 1969 dans le but d'encourager des étudiants de l'extérieur à poursuivre leurs études dans le domaine des transports. Il a été administré par la Commission de 1970 à 1972, puis a été confié au Centre de développement des transports au début de l'année scolaire 1972-1973. Des bourses sont accordées par le C.D.T. aux étudiants qui possèdent des aptitudes exceptionnelles manifestes et qui s'intéressent vivement aux transports. L'admissibilité d'un candidat à ces bourses est établie en premier lieu par ses professeurs d'université, puis, par deux évaluateurs possédant une expérience de l'évaluation des résultats scolaires de diverses universités et facultés, et, en dernier lieu par la haute direction du C.D.T., le projet de thèse du candidat sur les transports et ses objectifs afin d'évaluer son intérêt pour les transports. Les recommandations subséquentes sont présentées au Comité de sélection qui se réunit chaque année pour procéder à la sélection finale. Parmi les membres du comité, il y a les deux conseillers scolaires susmentionnés; des représentants du secteur des transports (le comité de 1975-1976 comprenait des représentants du CN, de *Saguenay Shipping* et de Québecair) et le vice-président du C.D.T. D'après une récente étude de l'efficacité du programme, l'objectif qui consistait à augmenter le nombre de professionnels ayant une formation dans le secteur des transports a été réalisé. L'étude a porté sur les récipiendaires de 1970 à 1974 et a révélé que 71 p. 100 d'entre eux sont demeurés dans les transports.

PROGRAMME DE BOURSES AU NIVEAU SUPÉRIEUR

Lorsque le comité de sélection est d'avis qu'il n'y a pas assez de candidats qualifiés, il est possible d'accorder des bourses au niveau supérieur. Le but de ces bourses est:

- a) d'aider les titulaires d'un doctorat à des programmes de recherche spécifiques
- b) de permettre aux centres d'inviter des membres éminents de maisons d'enseignement ou du secteur du transport à titre de professeurs invités, de conférenciers ou de chercheurs. Les bourses post universitaires complètent par conséquent le programme d'aide des centres en améliorant les possibilités de recherche des centres de transport.

AIDE AUX CENTRES DE TRANSPORT

Les programmes d'aide aux centres de transports constitue l'entreprise la plus audacieuse du C.D.T., elle vise à mettre les étudiants en contact avec la recherche sur les transports et à les encourager à envisager une carrière dans la gestion des transports.

Ce programme complète le programme de bourses; en effet, les Centres appuient des cours de transport et une infrastructure de recherche dans certaines universités, alors que le programme des bourses insiste sur *chaque* étude à *toute* université.

Chaque centre de transport reçoit une subvention lui permettant d'assurer un niveau minimal de continuité, de s'assurer les services d'une secrétaire ou d'un bibliothécaire à temps plein et d'un directeur à temps partiel et d'assurer également un travail de recherche et de publication très réduit. En 1976-1977, les subventions se chiffrent à \$420,000. Une somme additionnelle de \$225,000 est disponible par concours à tous les centres. Le C.D.T. choisit les propositions jugées les plus souhaitables et valables.